

lier; Thoth, une tête d'ibis¹; Khons, quelquefois, une tête d'épervier; Sekhet, une tête de lionne; Bast, une tête de chatte; Hathor, la forme d'une vache; Nout, la tête du même animal; Phtah est coiffé du scarabée et presse deux serpents contre sa poitrine; Sébek porte une tête de crocodile, surmontée du disque du soleil et des cornes du bélier; Selk a la tête surmontée d'un scorpion; la déesse Taouer est figurée par un hippopotame debout; Hathor, par l'oxyrinque²; le bœuf Apis était représenté sous sa forme naturelle de taureau ou avec le corps d'un jeune homme et une tête de taureau; Ma, la déesse de la vérité, porte sur sa tête une plume; Seb (la terre primitive), une oie; le chat, l'ichneumon divinisés avaient leurs statues³. En un mot, depuis le soleil et les étoiles jusqu'aux reptiles, aux insectes et aux poissons, il n'existait rien dans le monde physique, au ciel, sur la terre et dans les eaux qui ne fût figuré dans les temples ou sur les tombes des Égyptiens comme symbole et emblème divins ou comme ornement⁴. Les sculpteurs repro-

¹ On lit dans la prière d'un scribe à Thoth : « Viens à moi, Thoth, ô ibis vénérable, ô le dieu aimé d'Hermopolis, ô le secrétaire des grands dieux dans Hermopolis, viens à moi! » Grébaut, *Hymne à Ammon-Ra des papyrus du Musée de Boulaq*, 1874, p. 65.

² « Le poisson oxyrinque passe pour avoir été consacré à Hathor; de petits monuments en bronze le représentent, en effet, coiffé du disque et des plumes de cette déesse. » Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 402.

³ Tous les dieux égyptiens sont reproduits d'après les monuments dans Murray, *Handbook for travellers in Egypt*, 6^e édit., 1880, t. 1, p. 86-92; ils le sont aussi en partie dans Isambert, *Itinéraire d'Orient, Égypte*, 1881, p. 120-127.

⁴ « La lionne était consacrée à Sekhet, le cynocéphale à Thoth, le chacal à Anubis, l'hippopotame à Taouer, le bélier à Noum, le taureau à Apis, la vache à Hathor, la chatte à Bast, l'épervier à Horus, le vautour, emblème de la maternité, à Maut, l'ibis à Thoth, le vanneau à Osiris, le crocodile à Sébek, la grenouille à Hake-t, le scarabée à Kepra, le scorpion à Selk; enfin l'aspic (*uræus*) était un emblème à la fois divin et royal. »

duisaient aussi ces images et « les statuette divines en matières précieuses étaient portées comme ornements de colliers et servaient d'amulettes¹. »

Le Seigneur, par la bouche de Moïse, proscrit impitoyablement toutes ces choses. Il attache à cette loi une telle importance qu'il la renouvelle et la répète à plusieurs reprises², et il ordonne que, lorsque la race de Jacob aura pris possession de la Terre Promise, au moment où tout le peuple sera réuni sur le mont Garizim et sur le mont Hébal, la première de toutes les malédictions que prononceront les lévites soit la suivante: « Maudit celui qui fait une statue taillée au ciseau ou coulée en métal, abomination du Seigneur, œuvre de la main de l'artisan! » Et le peuple devra répondre: « Amen³. » Josué ne manqua point d'exécuter l'ordre du Seigneur⁴.

Voilà comment la religion mosaïque est en opposition complète avec la religion égyptienne et comment, en même temps, les termes dans lesquels sont formulés ses dogmes attestent qu'elle a été en contact avec celle dont elle réprouve et condamne les erreurs.

Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, 1875, p. 44. Outre ces animaux, on voit souvent représentés sur les monuments ou dans l'écriture hiéroglyphique le loup, l'hyène, l'éléphant, le porc, le cheval, l'âne, l'oryx, la gazelle, l'antilope, l'autruche, le cerf, la brebis, la girafe, le veau, le lièvre, le chien, le rat, l'aigle, le hibou, l'hirondelle, la grue, le héron, le canard, le lézard, la tortue, le poisson *Latus*, le *Rami*, la mouche, la sauterelle, la mante, l'abeille, le céraste, la vipère, le ver. *Ibid.*, p. 43. — Les figures animales attribuées aux dieux n'avaient probablement été d'abord que de purs symboles. P. Pierret, dans les *Discours d'ouverture de l'école du Louvre*, in-8°, Paris, 1883, p. 44-45.

¹ Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 325.

² Lev., xxvi, 1; Deut., v, 8.

³ Deut., xxvii, 15.

⁴ Josué, viii, 33-34.

Avec la multiplicité des images divines, le trait le plus caractéristique de la religion égyptienne, c'est le culte des morts et des tombeaux. On peut dire que ce culte était, chez les Égyptiens, une des principales occupations des vivants. Ils rendaient des honneurs funèbres réguliers à ceux qui n'étaient plus, et, s'inquiétant peu, comme nous l'avons vu au livre précédent, de leur demeure présente, qui n'était qu'une « hôtellerie » passagère, tous leurs soins étaient pour le tombeau qui devait être leur « habitation éternelle¹. »

Ils offraient en l'honneur des morts des sacrifices semblables à ceux qu'ils offraient aux dieux, de l'encens et des libations; ils embrassaient le corps momifié du défunt; ils arrosaient ses pieds de leurs larmes. Quand les momies étaient conservées à la maison ou dans la chambre sépulcrale, on les sortait de temps en temps de leur cercueil et on les plaçait auprès d'un autel, où un prêtre officiait; on leur offrait alors de l'encens, des libations, des fleurs, des fruits et des viandes²; on les parfumait même en répandant de l'huile sur leur tête. On célébrait aussi, en l'honneur des défunts, des festins auxquels on invitait leurs parents et leurs amis. Tout le monde sait que les pyramides étaient destinées à servir de lieu de sépulture au roi qui les avait fait bâtir. Les tombeaux des riches étaient ornés avec la plus grande magnificence; les divers cercueils à l'intérieur comme à l'extérieur étaient couverts de peintures ou de bas-reliefs³; le cadavre était enterré avec un exemplaire du

¹ Diodore, I, 51. Voir plus haut, p. 229.

² Une table d'offrandes aux morts, trouvée à Thèbes dans un tombeau, est conservée actuellement au Musée Britannique. Elle est faite de roseaux et de feuilles de palmier; elle contient des gâteaux sur le rayon inférieur, un canard troussé sur le plus élevé et un autre oiseau découpé et étalé sur celui du milieu. Bartlett, *From Egypt to Palestine*, p. 115 et suiv.

³ Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, 2^e édit., 1878, t. III, p. 427 et suiv.; Mariette, *Sur les tombes de l'Ancien Empire*, p. 8-9; 17-22; H. Brugsch, *Die ägyptische Gräberwelt*, p. 15-26.

Livre des Morts, œuvre du calligraphe et du miniaturiste; il était enveloppé de longues et fines bandelettes, couvert de bijoux précieux¹, et entouré de statuettes. Celles-ci étaient de deux espèces. Les unes le représentaient lui-même, pour perpétuer son existence après la mort au cas où sa momie serait détruite; les autres étaient destinées à l'aider en guise de serviteurs dans ses travaux d'outre-tombe. Cette dernière sorte de statuettes funéraires, que le Livre des Morts ordonnait de placer dans les tombeaux, s'appelaient *usabi-u*, « répondants. » Elles sont vêtues de la robe collante des momies, les deux poings croisés sur la poitrine et tiennent ordinairement des instruments d'agriculture. Auxiliaires du mort, elles « répondaient » à son appel pour l'aider à cultiver les champs d'Aalu ou champs célestes².

« En règle générale, on peut dire que les parois de la chambre [sépulcrale] sont couvertes de tableaux où la vie entière du défunt est représentée avec une richesse de détails et une exactitude merveilleuses. Dans un coin, ce sont

¹ Les bijoux trouvés à Drach-Abou' I Neggah (Thèbes) avec la momie de la reine Aah-Hotep (xviii^e dynastie), et conservés aujourd'hui au musée de Ghizéh (auparavant à Boulaq) montrent avec quelle profusion on les plaçait dans les tombeaux: bracelets, diadème, chaîne d'or, avec scarabées, haches, poignards, pectoral, anneaux, têtes de lion, bâtons, flabellum, miroir, barques, etc. La plupart de ces objets sont ornés des images des dieux. Mariette, *Notice du musée d'antiquités égyptiennes à Boulaq*, 1868, p. 257-266.

² Voir G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. I, p. 141-142; 149-153. — Sur la chronologie des statuettes funéraires, voir Loret, *Les statuettes funéraires*, dans le *Recueil de travaux relatifs à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. IV, 1883, p. 89-117; t. V, 1884, p. 70-76; sur les emprunts égyptiens dans les usages funéraires des Hébreux, M. Schwab, *Les tombes des Juifs et celles des Égyptiens*, dans la *Gazette archéologique*, t. VII, 1881-1882, p. 79-82. Les Grecs empruntèrent directement ou indirectement aux Égyptiens l'usage de placer des figurines funéraires dans les tombeaux, mais chez eux elles représentent les divinités protectrices des morts, non les morts eux-mêmes ou leurs aides dans une autre vie. L. Heuzey, dans le *Journal officiel*, 21 novembre 1882, p. 6283.

des scènes de la vie domestique; des cuisiniers qui activent le feu et préparent le repas, des femmes du harem qui dansent et chantent au son des violes, des flûtes et de la harpe; ailleurs, des épisodes de chasse et de pêche, des joutes sur l'eau, des incidents de l'inondation, le labourage, le semage, la moisson, l'emmagasinement des récoltes. Sur une autre paroi, des ouvriers de toutes sortes exécutent chacun les travaux de son métier : des cordonniers, des verriers, des fondeurs, des menuisiers sont rangés et groupés à la file; des charpentiers abattent des arbres et construisent une barque, des femmes tissent au métier sous la surveillance d'un eunuque renfrogné qui paraît peu disposé à souffrir leur babil. Le maître de la maison, debout à l'arrière d'un grand navire, commande la manœuvre aux matelots : la mer sur laquelle il navigue est le bassin de l'occident et le port vers lequel il se dirige n'est autre que la tombe¹. »

Les scènes ainsi représentées sur les tombeaux ont bien moins pour objet de rappeler ce qu'a fait le mort pendant sa vie sur la terre, que de peindre ce qu'il fait après sa mort dans l'hémisphère inférieur, où il continue son existence d'autrefois² et navigue sur le Nil céleste. De même que la course du Dieu-soleil, avançant sur la Mer Nout ou la voûte céleste, est comparée à une navigation et que les dieux résident dans leur barque, au fond des temples, de même les défunts, unis à Osiris, et portant désormais le nom d'O-

¹ Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3^e édit., p. 63-64.

² « Le cent-dixième chapitre du Livre des Morts montre les mânes se livrant à des travaux agricoles, qui sont manifestement annoncés par le sac aux semences et les outils de labourage dont sont munies les figurines funéraires (placées dans les tombeaux avec des grains et des fruits divers). Voyez *Description de l'Égypte, Mémoires*, t. 1, p. 52; Champollion-Figeac, *L'Égypte ancienne*, p. 187; Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, t. IV, p. 1. » Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 12-13.

siris un tel, naviguent dans l'autre monde, et l'on a soin de mettre une ou plusieurs barques dans leurs tombeaux. On en a trouvé une en or massif et une en argent massif dans le tombeau de la reine Aah-Hotep¹.

Le sens de tout ce que nous venons de décrire nous est expliqué par les textes. Voici ce qu'on lit sur un monument funéraire : « Proscynème fait à Anoup, résidant dans le palais divin, pour que soit donnée une sépulture dans l'Ament, la contrée de l'ouest, la très grande et très bonne, au parfait selon le dieu grand; pour qu'il marche sur les voies où il est bon de marcher, le parfait selon le dieu grand, pour qu'il ait des offrandes en pains, farines et liqueurs, à la fête du commencement de l'année, à la fête de Thoth, au premier jour de l'an, à la fête de Ouaga, à la grande fête de la chaleur, à la procession du dieu *Khem*, à la fête des offrandes, aux fêtes du mois et du demi-mois, et chaque jour². »

On voit par là que le culte des morts chez les Égyptiens, était tout imprégné de leurs idées polythéistes, rempli de superstitions, présentant sous les plus fausses couleurs la nature de l'autre vie.

Or, autant il tient de place dans la religion des pharaons et de leurs sujets, autant il en tient peu dans la religion mosaïque. Nulle part, l'antagonisme qui existe entre les deux doctrines ne se manifeste plus clairement qu'ici. Pour prémunir les Hébreux contre les erreurs sur l'autre vie qui faisaient le fonds des croyances des Égyptiens, Moïse fait le moins possible, pour ainsi dire, allusion à l'immortalité de

¹ La barque d'or massif, garnie de son équipage, est montée sur un chariot à quatre roues. Le train qui la supporte est de bois, les roues sont de bronze à quatre rayons. Les rameurs, au nombre de douze, sont d'argent massif. Mariette, *Notice du musée d'antiquités égyptiennes à Boulaq*, 1868, nos 839 et 532, p. 266 et 193.

² Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 62-63.

l'âme¹. En promulguant les défenses que nous avons rapportées contre toute représentation sensible de la divinité, il coupe court à toutes les pratiques superstitieuses des Égyptiens concernant l'ensevelissement, la sépulture et le culte des morts. Le mosaïsme, dans tous ses dogmes fondamentaux, est ainsi en opposition directe avec la religion de l'Égypte; loin de lui faire des emprunts, il la combat.

La prohibition des offrandes et des sacrifices en l'honneur des morts est renfermée dans cette protestation que la loi oblige les Israélites de faire quand ils offrent les prémices des fruits : « Tu diras en présence de Jéhovah, ton Dieu... « Je n'en ai pas mangé dans mon deuil; je n'en ai pas mis » à part pour un usage profane; je n'en ai pas donné pour » un mort². »

Les circonstances de la mort d'Aaron et de Moïse sont aussi une condamnation manifeste des superstitions égyptiennes concernant le culte des défunts. Pour que le peuple ne soit point tenté de rendre à ces deux grands hommes des honneurs semblables à ceux qu'on rendait aux personnages illustres dans la vallée du Nil, Dieu les fait mourir l'un et l'autre à l'écart et loin des regards du peuple³. Nous le verrons au chapitre XII.

Les divergences que nous remarquons entre la religion mosaïque et la religion égyptienne, relativement aux croyances dogmatiques, sont naturellement moindres par rapport à la morale, parce que le fond en est partout le même et que Dieu a imprimé dans toutes les consciences la même loi naturelle.

Les Égyptiens professaient de belles maximes, comme nous le voyons par diverses sentences de leurs livres et, en

¹ Voir au t. IV, 5^e partie, l. II, ch. IV.

² Deut., XXVI, 13-14.

³ Num., XX, 25-28; Deut., XXXII, 49-50; XXXIV, 5-6.

particulier, par la confession des morts, devant le tribunal d'Osiris¹. Toutefois nous ne rencontrons nulle part rien qui soit comparable au Décalogue : ils songeaient beaucoup plus à éviter le mal qu'à pratiquer le bien²; leurs règles de conduite n'étaient point aussi étroitement liées à la religion que celles de Moïse; dans leurs hymnes aux dieux, les sentiments qui éclatent sont d'une autre nature que ceux des cantiques et des psaumes d'Israël. Les prêtres d'Ammon-Râ chantent toujours ses attributs divers, sa course céleste, ses transformations multiples, les bienfaits qu'il répand sur la terre par la chaleur vivifiante du soleil, mais l'homme y apparaît à peine ou n'y joue qu'un rôle effacé.

Les hymnes d'Israël ont un autre ton et nous font entendre d'autres accents. La puissance de Dieu y est glorifiée, mais au moyen d'autres images et par des traits tout différents; sa Providence surtout y occupe une tout autre place, l'homme soupire, gémit, déplore ses faiblesses, en demande pardon à son Dieu; nous sommes transportés, en un mot, dans un monde tout à fait dissemblable³.

Quant aux rites et aux cérémonies, nous découvrons, dans le Pentateuque, quelques vestiges de l'influence égyptienne, vestiges précieux pour servir à constater l'authenticité du livre sacré, vestiges trop rares pour faire méconnaître la source divine de la liturgie hébraïque.

L'homme vit par les sens comme par l'intelligence; il est porté à juger de l'excellence des choses par l'éclat qui les entoure; la religion doit donc parler à ses yeux par l'appareil extérieur et la pompe du culte, de même qu'elle parle à son esprit par ses enseignements. Aussi partout la divinité a-t-elle des temples et des autels, des cérémonies et des sacrifices.

¹ Voir cette confession au t. IV, 5^e partie, l. II, ch. IV.

² La confession des morts est purement négative.

³ Deut., IX, 26-29.

Il n'était pas possible d'élever un temple au vrai Dieu, dans le désert du Sinai, tant que le peuple choisi menait la vie nomade; il lui fallait néanmoins quelque chose qui en tint lieu et qui fût comme le signe sensible de la présence de Jéhovah au milieu des enfants de Jacob¹. Il habitait, il est vrai, au milieu d'eux : « Quel est le peuple si grand qui ait des dieux habitant près de lui, comme Jéhovah près de nous, quand nous l'invoquons²? » Mais ses adorateurs avaient besoin d'un endroit où ils pussent le prier et comme il ne pouvait être représenté par aucune statue ni par aucune image, l'arche et le tabernacle leur furent donnés. Le tabernacle fut le lieu de la prière et du sacrifice; l'arche, placée dans le tabernacle, fut la demeure de Dieu, le trône de sa majesté. « Ils me feront un sanctuaire, dit Dieu à Moïse, et j'habiterai au milieu d'eux... Et ils feront une arche de bois de *šittim*³, de deux coudées et demie de long, d'une coudée et demie de large et d'une coudée et demie de haut... Tu mettras dans l'arche le témoignage [les tables de la loi] que je te donnerai. Tu feras aussi le *kapporet* (couvercle, propitiatoire) d'or pur; sa longueur sera de deux coudées et demie, et sa largeur sera d'une coudée et demie. Et tu feras deux chérubins d'or,... aux deux extrémités du propitiatoire. Fais un chérubin à une extrémité et un autre chérubin à l'autre extrémité; vous ferez les chérubins à ses deux extrémités. Et les chérubins étendront leurs ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et leurs visages seront tournés

¹ Le besoin d'avoir un signe sensible de la présence de Dieu éclate dans l'histoire du veau d'or : « Le peuple voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, se rassembla auprès d'Aaron et lui dit : « Lève » toi, fais-nous des dieux qui marchent devant nous. » Exod., xxxii, 1. Et Aaron leur fit le veau d'or.

² Deut., iv, 7.

³ Le bois de *šittim*, שטים, est l'acacia, qui, comme nous l'avons vu plus haut, p. 449, est assez commun dans la péninsule du Sinai.

l'un vers l'autre; le visage des chérubins sera tourné vers le propitiatoire. Et tu mettras le propitiatoire en haut sur l'arche, et tu placeras dans l'arche les tables de la loi. Et je me manifesterai là, à toi, et je te dirai, de dessus le propitiatoire, d'entre les deux chérubins, qui [seront] sur l'arche d'alliance, toutes les choses que je te commanderai pour les enfants d'Israël¹. »

Dans ces prescriptions de Dieu à Moïse, certains traits rappellent l'Égypte qu'Israël venait de quitter, mais ils sont en petit nombre.

Le temple égyptien se composait d'un pylone, d'une cour rectangulaire, d'une salle plus large que longue, sorte de *pronaos*, et enfin du sanctuaire ou *cella*. Dans le sanctuaire il n'y avait pas de statues du dieu, comme il en exista dans les temples grecs, mais il y avait un objet sacré, la *bari* ou barque sainte, et une petite chapelle à laquelle on donne le nom de *naos*.

Les barques sacrées étaient faites généralement en bois précieux, quelquefois même en argent et en or. Elles avaient la forme ordinaire des barques qui voguaient sur le Nil. On lit dans la salle hypostyle de Karnak la description suivante d'une barque dédiée par Sétî I^{er} à Ammon-Râ : « Elle était garnie d'or étranger, éclatante de pierres précieuses, ornée de lapis. Une image de Râ était placée à l'avant. Elle illuminait le fleuve par sa splendeur, comme un lever de soleil... On l'acclamait sur son passage lorsqu'elle remontait vers Thèbes. » D'autres barques sacrées sont représentées à Karnak; l'une d'elles n'a pas moins de treize mètres de long². Au centre s'élevait un *naos*, quelquefois placé entre deux images divines qui se regardaient face à face et ombrageaient

¹ Exod., xxv, 8-22.

² Voir Champollion, *Notices*, t. II, p. 50 et 126; Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 87.

le naos de leurs ailes tendues en avant¹. A la proue et à la poupe étaient représentés des emblèmes divins richement travaillés. Les jours de fêtes on portait solennellement en procession les barques sacrées. Ces processions sont fréquemment représentées sur les monuments figurés. Une stèle conservée au musée de Boulaq nous montre la bari portée par les prêtres. Cette bari s'appelait Ramsès *Meri Amen em ua*. Des femmes dansant et jouant du tympanum ou de la lyre suivent le cortège².

« Au fond du sanctuaire s'élevait le naos par excellence. Celui-ci est de granit ou de basalte... Si l'on étudie le plan du temple qui le contient, on voit que ce temple a été bâti pour lui et qu'il en est comme une sorte de résumé³. »

Nous connaissons le naos par les exemplaires qui en ont été conservés. Le musée du Louvre en possède deux; ils sont en granit rose et monolithes. Leurs dimensions sont presque égales : l'un a 2^m,36 de hauteur sur 0^m,96 de largeur et 1^m,15 de profondeur; l'autre a 2^m,26 de hauteur sur 0^m,96 de largeur et 1^m,15 de profondeur. Le premier est très bien gravé. Il avait été dédié par le roi Ahmès ou Amosis, vers l'an 580 avant J.-C., à la fin de la xxvi^e dynastie⁴. Le second, inférieur au précédent comme gravure, porte le nom de Ptolémée VII Évergète II ou Physcon, vers l'an 147

¹ Voir Figure 31, p. 540. Wilkinson, *Popular account of the ancient Egyptians*, t. 1, p. 267-272, 284-285.

² Mariette, *Notice des monuments du Musée de Boulaq*, n° 809, p. 256. Cf. p. 17. Pour les danses religieuses, voir plus haut, p. 426, note 3.

³ Mariette, *ibid.*, p. 18.

⁴ Il est numéroté D 29. M. Pierret en a publié et traduit les inscriptions dans ses *Études égyptologiques*, t. II, p. 74. Il est décrit longuement dans E. de Rougé, *Notice des monuments égyptiens*, rez-de-chaussée, 1872, p. 190-193.

avant J.-C.¹. Une sorte de niche rectangulaire est profondément taillée dans la pierre et formait la chapelle.

A l'extérieur sont gravées des images de dieux et de déesses. Ainsi, sur celui d'Amosis, le fronton nous offre les déesses Isis et Nephthys avec les légendes du roi. A droite de la porte sont Horus vengeur et Anubis, les génies Tioumantef et Amset, Hapi ou le dieu du Nil et la déesse Nekheb. A gauche on voit le dieu Tahout, les génies Hapi et Kebse-nouf, le Nil du Nord et l'eau personnifiée. Sur chacun des côtés du monument, il n'y a pas moins de trois tableaux où figurent un grand nombre de dieux et de déesses. Ainsi sur le premier tableau, à gauche, Ra-Harmakhis, à tête de lion, tenant la croix ansée; Atoum, coiffé du *schent*, assis sur son trône; Schou et Tefnout, sous forme de deux éperviers à tête humaine; Seb et Neith, avec la couronne de la Basse-Égypte. Les trois tableaux du côté droit sont également tout couverts d'images divines. Enfin la face postérieure contient aussi trois registres, représentant des dieux, parmi lesquels on remarque une série des dieux élémentaires composée de quatre couples où le mâle a une tête de grenouille et la femelle, une tête de vipère².

Le naos de Ptolémée VII n'est point surchargé d'images divines comme celui d'Amosis, parce que la face antérieure seule a été décorée, mais on y voit encore beaucoup d'insignes idolâtriques. Les légendes nous apprennent que ce monument est consacré à la déesse Isis. Au-dessus de la porte sont figurés trois disques ailés. Au-dessous la corniche est aussi occupée par deux disques ailés avec les

¹ Ce naos porte le numéro D 30. Décrit dans *Notice, ibid.*, p. 193.

² La description complète des tableaux est donnée par E. de Rougé, *Notice des monuments égyptiens du Louvre*, salle du rez-de-chaussée, 3^e édit., p. 191-193.

deux serpents uræus. Plus bas, quatre personnages coiffés du casque soutiennent le signe du ciel¹.

Ces deux monuments sont en pierre, mais il en existait aussi en bois. La plupart de ceux qui avaient été fabriqués avec cette dernière matière ont disparu sans laisser de traces, à cause de la fragilité du bois. Le Musée de Turin en possède néanmoins un modèle que nous reproduisons ici². Il est tout entier en bois peint et placé sur la bari, selon l'usage. La largeur totale du naos et de la barque est de 147 millimètres. La hauteur, de la base au sommet de la corniche, est de 328 millimètres. La partie postérieure du naos a 28 centimètres de hauteur, y compris la bari. Sa largeur est de 14 centimètres et sa longueur totale de 33 centimètres³.

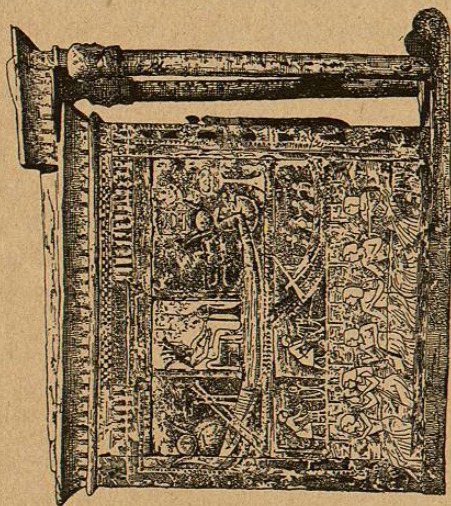
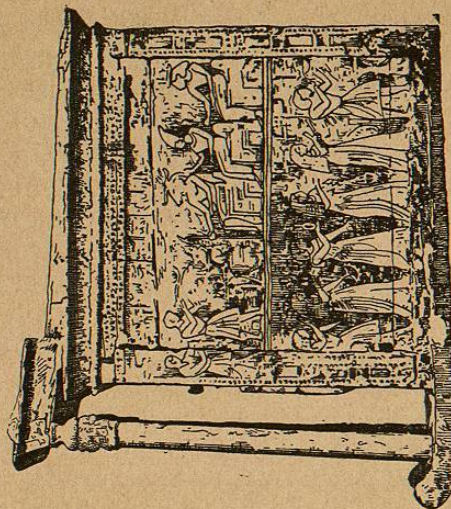
Les deux côtés du naos sont couverts de scènes et d'inscriptions. Sur le côté gauche on remarque trois registres. Dans le registre supérieur, la barque solaire (☉) se dirige vers un autel situé à droite. Une déesse est dans la barque. Du fleuve sur lequel vogue la bari part un canal qui descend vers la droite dans le second registre, où l'on voit une autre barque de moindres dimensions avec un pilote et quatre rameurs. Un petit canal, se détachant vers la gauche de la branche principale, divise ce qui reste de la paroi en deux champs, dans chacun desquels un homme debout, tourné vers la barque, fait l'offrande sur un autel. Le plus éloigné répand une libation, le plus rapproché offre un bouquet. Sur le troisième registre, toute la famille est agenouillée, la face tournée vers la gauche.

Au côté droit du naos, il n'y a que deux registres. Dans

¹ E. de Rougé, *Notice des monuments*, p. 193.

² Voir Figure 30, d'après une photographie du monument original, prise pour notre édition par les soins de M. Lanzone, professeur d'arabe au *Museo di Antichità* de Turin.

³ Mesures communiquées par M. Fr. Gamba, architecte à Turin.



30. — Naos égyptien, en bois, du musée de Turin.